



RESTITUTION FINALE

Mission d'assistance technique pour le développement d'une offre de visioconférence sur le territoire de Terres Romanes en Pays Catalan.

6 octobre 2010 – Rodès

Etaient présents :

- Paule GARCIA, Conseil Général des PO – Mission Tourisme
- Hong-Anh NGUYEN, Communauté de Communes Capcir Haut-Conflent
- Roger MORIN, Mairie de Bélesta
- Yves MEYER, Mairie de Bélesta
- Jacky MUSARD, MSP du Conflent
- Catherine MALOU, MSP du Conflent
- Marie-Christine LAENS, Mairie de Rodès
- Jacqueline ARMENGOU, Mairie de La Cabanasse
- Jean-Paul TIXADOR, Mairie de La Cabanasse
- Robert OLIVE, Communauté de Communes Roussillon-Conflent
- Alain FOUREL, AFPA
- Corinne GUIJARRO, Pôle Emploi de Prades
- Marie-Edith PERAL, Mairie d'Estouher
- Huguette TEULIERE, Mairie de Villefranche de Conflent
- Jean-Jacques LAURENT, Mairie de Rodès
- Joël POUSETT, Mairie de Casefabre
- Michèle SERADELL, Mairie de Sauto
- André RAINIER, ADEPFO
- Marie-Christine GRAU, Mairie de Rodès
- Pascaline BLANDIN, CARIF Languedoc-Roussillon
- Martine SICART, CMA66
- Loïc GUYOT, Pnr des Pyrénées Catalanes
- Henri CHAPPERT, CFPPA Pyrénées-Roussillon
- Bertrand PLANTEAU, GRETA
- Virginie GARNIER, CCI Antenne de Prades
- Denis VICTORIA, CCI Perpignan
- Georgette VILLE, Mairie Ille sur Têt
- Christel GENON, Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne
- Charlotte MERLIAC, Mairie de Corbère-Iles-Cabanès
- Serge PONS, MSP de Cerdagne-Capcir
- Olivier BETOIN, Mairie de Mosset / Terres Romanes en Pays Catalan
- Florian CHARDON, Terres Romanes en Pays Catalan
- Emily GUNDER, Terres Romanes en Pays Catalan
- Benoît DUMOLIN, Médiacteurs

Contexte :

Dans le cadre de sa stratégie numérique, Terres Romanes en Pays Catalan a mandaté le cabinet Médiacteurs pour mener une mission d'assistance technique pour le développement d'une offre de visioconférence sur son territoire avec le soutien financier de l'Etat, de la Région Languedoc-Roussillon et du Conseil Général des Pyrénées-Orientales.

Les objectifs poursuivis par l'étude étaient de :

- Recenser les besoins des acteurs économiques et institutionnels locaux dans leurs relations de travail avec leurs représentations ou partenaires régionaux, nationaux ou internationaux,
- Révéler les besoins des acteurs de la formation et de l'emploi et proposer des réponses facilitant l'accès à la formation des habitants du territoire,
- Contribuer à réduire les déplacements et donc le rejet de gaz à effet de serre.

Deux phases dans cette étude :

- Analyse de l'existant et des forces en présence,
- Préconisations et plan d'actions.

Le rapport final, les comptes-rendus et les présentations des comités de pilotage sont en téléchargement sur le site de Terres Romanes en Pays Catalan www.terresromanes.fr / Espace téléchargement (en haut à droite en page d'accueil).

La restitution finale débute par une présentation de l'étude, des conclusions et des préconisations par Benoît DUMOLIN, Consultant. (Cf. *présentation*)

Débats :

Florian CHARDON rappelle que cette étude a mis en avant la difficulté pour les habitants du territoire de se former tout au long de leur vie professionnelle, notamment du fait des distances et de la polarisation de l'offre de formation essentiellement localisée sur le bassin Perpignanais. Il a également permis de révéler les besoins des acteurs institutionnels dans leurs relations avec leurs partenaires distants.

Jacky MUSARD insiste sur l'importance de l'accompagnement vers l'outil informatique des apprenants en formation ouverte et à distance (FOAD) car ils sont le plus souvent peu formés.

Yves MEYER pose la question des contenus de formation que peuvent proposer les organismes de formation en FOAD.

Henri CHAPPERT répond que les organismes de formation ont une offre de FOAD à proposer mais qu'elle reste inadaptée à certaines formations, notamment celles concernant les métiers techniques qui demandent une pratique. L'avantage de ce système est de s'astreindre des distances mais elle est aujourd'hui réservée aux apprenants autonomes devant un ordinateur.

Serge PONSА pose la question des équipements disponibles en Terres Romanes.

Florian CHARDON répond que des équipements existent notamment dans les lycées à Font-Romeu et Prades (mais les conditions d'accès sont difficiles au regard du caractère scolaire de l'établissement) et à la Chambre de Métiers à Saillagouse. Des projets existent au niveau de la Maison des entreprises à Prades, du Pnr et du Conseil Général. A ce jour, ce sont d'avantage les débits disponibles qui posent question. De plus, le territoire est maillé d'un certain nombre de lieux d'accès à Internet sur lesquels les acteurs de la formation ont jugé intéressant de s'appuyer.

Robert OLIVE pose la question des conditions de fréquentation de ces outils car au vu du contexte actuel, les marges de manœuvre des collectivités dans leurs choix d'investissement sont extrêmement restreintes. Il s'interroge sur le rôle que pourraient jouer le Réseau des Médiathèques et des PIJ communautaires dans ce projet. Il insiste donc sur la nécessité de s'appuyer sur les sites existants.

Emily GUNDER précise qu'un inventaire des lieux d'accès Internet sera réalisé prochainement afin d'envisager, dans la mesure où cela est compatible, d'éventuels conventionnements avec les sites existants. Cette démarche permettra de parfaire le maillage territoriale et consolider les LAI du territoire.

Jacky MUSARD souscrit à cette démarche de mutualisation et propose une aide dans la connaissance des besoins de formation (environ 1000 bénéficiaires du RSA sont accompagnés dans les MSP).

Charlotte MERLIAC précise que le scénario 2 de création d'un centre de ressources numériques est plus complet et répond d'avantage aux besoins des usagers que le scénario 1 qui ne répond qu'aux besoins des acteurs institutionnels. Elle insiste sur la nécessité de s'appuyer sur des structures existantes, déjà très fragile.

Olivier BETOIN conclut sur les pistes d'actions pour 2011 :

- recenser les espaces publics numériques et leur éventuel implication dans un projet de FOAD,
- accompagner les projets d'équipements du territoire
- voir avec la Chambre de Métiers les conditions d'accès au matériel de Saillagouse
- relayer l'information concernant le débit Internet actuel du territoire et les projets de déploiement futurs (notamment avec la mise en œuvre du plan régional haut débit),
- travailler sur l'offre de formation (notamment entre prescripteurs et organismes de formation et en relayant les besoins de formation du territoire).